



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

constructions scolaires

Question écrite n° 13221

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire quant à l'avenir des collèges « Pailleron » en Alsace. Quatre collèges à structure métallique, de type « Pailleron » fonctionnent encore en Alsace. Ces établissements posent de véritables soucis en matière de sécurité incendie notamment. Situés à Marckolsheim, Bischheim, Wingen-sur-Moder et Illzach, ces établissements devraient être traités. Cependant, en attendant les travaux, ces collèges ne sont pas exempts de dangers. En conséquence, il lui demande de quelle manière ces établissements peuvent être traités, dans quels délais, aux frais de qui et selon quelle assurance.

Texte de la réponse

La réhabilitation des collèges à structure métallique est une préoccupation constante du ministère et des collectivités territoriales. Ainsi, le collège de Bischheim a été reconstruit et fonctionne désormais dans des bâtiments neufs. Il en sera de même pour celui de Marckolsheim, pour lequel un appel d'offres de travaux vient d'être lancé par le département du Bas-Rhin. L'établissement de Wingen-sur-Moder a de son côté bénéficié de travaux destinés à le rendre conforme aux normes de sécurité. Quant au collège d'Illzach, un avis favorable à son utilisation a été rendu par la commission de sécurité. Le conseil général du Haut-Rhin qui souhaite à terme le remplacer par une construction neuve est actuellement à la recherche d'un terrain adapté.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13221

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2003, page 1537

Réponse publiée le : 15 juin 2004, page 4469